



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 MARS 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly
M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY **procuration**, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathaly HENRY **procuration**

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEDEVAND

Commune de Villy-le-Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER **procuration**

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 30 MARS 2023

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 USSES ET BORNES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

USSES ET BORNES

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2023 du budget Ussets et Bornes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section	Sens	Chapitre	BP 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	110 431,28 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	61 837,30 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 000,00 €
		TOTAL	197 268,58 €
	Recette	002 - Excédents antérieurs reportés	101 707,58 €
		013 - ATTENUATION DE CHARGES	561,00 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	95 000,00 €
		TOTAL	197 268,58 €
Investissement	Dépense	21 - Immobilisations corporelles	1 896,56 €
		TOTAL	1 896,56 €
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédent)	1 896,56 €
		TOTAL	1 896,56 €

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur ledit budget.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

→ **VOTE** le budget qui lui est soumis

→ **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

La Secrétaire de Séance

Chrystel BUFFARD



Acte certifié exécutoire le :

30 MARS 2023

Le Président

Xavier BRAND

